L'atelier-lu L'UNIVERS CREATIF

La peinture à l'encre chinoise et calligraphie

LU Yi-Ling
06 51 77 85 53
elaina110193@yahoo.com.tw
45 rue des Marmuzots,
21000 Dijon

□ INSCRIPTION □ RENOUVELLEMENT

ATELIER LU CLASSES DE PEINTURE ET DE CALLIGRAPHIE

S.V.P. remplir, signer au bas de la page et retourner avec votre paiement avant ou pour le 1er cours.

Nom : .... **Prenom :** ....

Adresse : ....

Code postal : .... **Ville :** ....

Tél. Domicile : .... **Portable :** ....

E-mail : □□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

Comment avez-vous connu L'Atelier-lu ? ....

Horaire des séances (jour/heure) :	□ Le samedi de 09h30 à 11h30 □ Le samedi de 13h30 à 15h30 □ Le samedi de 16h00 à 18h00	□ Le mardi de 10h00 à 12h00

Date de début : □ SEPTEMBRE 1er trimestre □ DECEMBRE 2ieme trimestre □ MARS 3ieme trimestre

Cours régulier : 4 fois par mois (une fois calligraphie, trois fois peinture chinoises)	**Mode de paiement :**
□ Prix du cours 360 € Par trimestre (24H)	□ Chèque
□ Prix du cours 700 € Par 2 trimeste (48H)	□ Comptant
□ Prix du cours 1040 € Par 3 trimeste (72H)	

*Paiement par chèque, s.v.p. effectuez le paiement au nom de : LU Yi-Ling ou Atelier-lu

Numéro d'association : W212007654

X____ Date : ________________
Signature de l'inscrit(e)

X____ Date : ________________
Signataire pour Atelier-lu

CONDITIONS GENERALES

1.Une fiche par personne et par cours. En cas d'inscription à plusieurs cours, vous pouvez photocopier cette fiche avant de la remplir. La fiche d'inscription peut être téléchargée sur le site www.atelier-lu.com ou demandée au secrétariat des ateliers au 06 51 77 85 53. Pour être validée, toute inscription doit être accompagnée du règlement complet du stage.
2.En cas d'annulation, au plus tard une semaine avant le début du stage, une somme forfaitaire de frais d'inscription et de dossier de 50 € sera retenue. Passé ce délai, le règlement complet du stage restera acquis au Atelier -lu.
3.L' Ateliers-lu se réservent le droit d'annuler un atelier si l'effectif s'avère insuffisant. Dans ce cas, la totalité du règlement serait remboursée.
4. Les fournitures sont comprises dans les tarifs :papier de soie, encres chinoises, à l'exception des pinceaux qui ne sont pas compris.
5. Cette inscription ne sera enregistrée qu'à réception du chèque pour la calligraphie et/ou peinture. Le chèque sera encaissé après le premier cours,sans possibilité de rembourserment.
6. En cas d'absence de l'artiste, de maladie de celle/celui-ci ou de force majeure, les élèves seront prévenus dans la mesure du possible par e-mail ou téléphone. Les cours seront rattrapés pendant le trimestre.